



ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse

2553 Safnern-près-Bienne

Rapport annuel 2019

Bilan
Compte d'exploitation
Tableau des flux de trésorerie
Tableau sur la variation du capital
Annexe

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'association
ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse
Safnern

Thierachern, le 24 avril 2020 / DAH

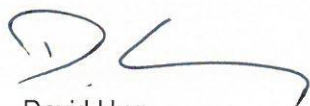
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'association **ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RCP 21), aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels (avec un total du bilan de CHF 3'218'825 et un capital de l'organisation de CHF 2'070'218) ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RCP 21), et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

HST Treuhand AG



David Hug
expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Stefan Ehrenguber
expert-réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

ACP - Action pour les chômeurs et les personnes dans la détresse Safnern-près-Bienne

BILAN

(tous les chiffres en CHF)

	31.12.2019		Précédent	
	CHF	%	CHF	%
ACTIFS				
Liquidités	2'416'575		1'746'564	
Crances résultant de livraisons et de prestations	103'737		12'699	
Autres crances à court terme	108'397		47'974	
Stocks	22'017		21'072	
Comptes de régularisation actifs	99'199		95'116	
ACTIFS CIRCULANTS	2'749'925	85.4	1'923'425	78.2
Immobilisations corporelles meubles	120'900		162'700	
Immobilisations corporelles immeubles	348'000		373'000	
ACTIFS IMMOBILISÉS	468'900	14.6	535'700	21.8
ACTIFS	3'218'825	100.0	2'459'125	100.0
PASSIFS				
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations	18'553		18'905	
Autres dettes à court terme	422'468		83'708	
Comptes de régularisation passifs	13'000		9'000	
ENGAGEMENTS À COURT TERME	454'022	14.1	111'613	4.5
Autres dettes à long terme	135'000		240'500	
ENGAGEMENTS À LONG TERME	135'000	4.2	240'500	9.8
CAPITAL DES FONDS (DES PROJETS)	559'586	17.4	388'747	15.8
Capital lié	1'268'235		918'235	
Capital libre	801'983		800'030	
CAPITAL DE L'ORGANISATION	2'070'218	64.3	1'718'265	69.9
PASSIFS	3'218'825	100.0	2'459'125	100.0

ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse Safnern-près-Bienne

COMPTE D'EXPLOITATION	1.1. - 31.12.2019		Précédent	
	CHF	%	CHF	%
Donations libres	4'639'590		4'483'472	
Donations affectées pour projets AVC	3'578'294		3'815'805	
Donations affectées pour projets "Réseau d'Espoir"	36'529		79'818	
Rtribution du "Réseau d'Espoir" pour des projets	0		131'270	
DONATIONS RECUES	8'254'413	98.5	8'510'364	98.2
Produits des livraisons et des prestations	128'476	1.5	157'199	1.8
PRODUITS D'EXPLOITATION	8'382'889	100.0	8'667'563	100.0
Charges des projets ACP	-6'251'016		-7'418'351	
Charges des projets "Réseau d'Espoir"	-33'203		-146'472	
Transmission de dons au "Réseau d'Espoir"	-36'529		-79'818	
Charges autres projets	-649'109		-291'048	
Charges de projets	-6'969'857	88.5	-7'935'689	87.8
Charges de personnel de communication/publicité	-301'577		-468'828	
Autre charges de collecte de fonds	-248'504		-258'437	
Charges de collecte de fonds et publicité générales	-550'081	7.0	-727'265	8.0
Charges de personnel d'administration	-231'194		-248'060	
Autres charges administratives	-121'712		-131'393	
Charges administratives	-352'907	4.5	-379'453	4.2
CHARGES D'EXPLOITATION	-7'872'845	100.0	-9'042'407	100.0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	510'044		-374'843	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	12'748		0	
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	522'792		-374'843	
Utilisation des fonds	230'898		211'887	
Allocation des fonds	-401'737		-35'774	
Variation du capital des fonds	-170'839		176'113	
RÉSULTAT ANNUEL AVANT ALLOCATIONS AU CAPITAL DE L'ORGANISATION	351'953		-198'730	
Utilisation de réserves "aide humanitaire et projets spéciaux"	0		200'000	
Allocation de réserves "aide humanitaire et projets spéciaux"	-350'000		0	
Variation du capital libéré	-350'000		200'000	
Allocation au capital libre	-1'953		-1'270	
RÉSULTAT ANNUEL APRÈS ALLOCATIONS	0	0.0	0	0.0

ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse Safnern-près-Bienne

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	1.1. - 31.12.2019	Précédent
	CHF	CHF
Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation	351'953	-198'730
Variation du capital des fonds (-) = Diminution / (+) = Augmentation	170'839	-176'113
Amortissements immobilisations corporelles	88'165	89'057
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations (-) = Augmentation / (+) = Diminution	-91'039	-7'433
Variation des autres créances à court terme (-) = Augmentation / (+) = Diminution	-60'423	-13'084
Variation des stocks (-) = Augmentation / (+) = Diminution	-945	-2'900
Variation des comptes de régularisation actifs (-) = Augmentation / (+) = Diminution	-4'083	-977
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations (-) = Diminution / (+) = Augmentation	-352	-24'592
Variation des dettes à court terme (-) = Diminution / (+) = Augmentation	338'760	66'589
Variation des comptes de régularisation passifs (-) = Diminution / (+) = Augmentation	4'000	1'500
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	796'876	-266'683
Immobilisations corporelles meubles	-21'365	-145'657
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement (-) = Investissements / (+) = Désinvestissements	-21'365	-145'657
Variation des autres dettes à long terme	-105'500	-17'500
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement (-) = Diminution / (+) = Augmentation	-105'500	-17'500
VARIATION DES LIQUIDITÉS (-) = Diminution / (+) = Augmentation	670'011	-429'840
Etat des liquidités au 1. 1.	1'746'564	2'176'404
Etat des liquidités au 31. 12.	2'416'575	1'746'564
Justificatif variation des liquidités (-) = Diminution / (+) = Augmentation	670'011	-429'840

**ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse
Safnern-près-Bienne**

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL 2019

Position	Etat 01.01.2019	Allocation (donations et produits)	Utilisation (charges)	Transferts internes	Etat 31.12.2019
Parrainages d'enfants	0	97'839	-97'839	0	0
Europe de l'Est	47'696	408'239	-1'442'721	1'115'559	128'774
Asie	104'795	1'753'145	-2'398'308	864'705	324'336
Afrique	55'198	290'387	-445'699	125'294	25'180
Amérique latine	0	1'660	-1'660	0	0
Pays islamiques	39'076	19'030	-299'486	274'259	32'880
Réfugiés	104'484	902'013	-1'565'303	604'260	45'454
Projets "Réseau d'Espoir"	33'203	0	-33'203	0	0
Transmission de dons au "Réseau d'Espoir"	0	36'529	-36'529	0	0
Divers projets	4'294	105'581	-649'109	542'195	2'961
TOTAL CAPITAL DES FONDS (DES PROJETS)	388'747	3'614'422	-6'969'857	3'526'274	559'586
Réserve "aide humanitaire et projets spéciaux"	918'235	0	0	350'000	1'268'235
Capital lié	918'235			350'000	1'268'235
Report des résultats cumulés	800'030	0	0	0	800'030
Résultat annuel	0	4'781'215	-902'987	-3'876'274	1'953
Capital libre	800'030	4'781'215	-902'987	-3'876'274	801'983
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'718'265	4'781'215	-902'987	-3'526'274	2'070'218
GRAND TOTAL	2'107'011	8'395'637	-7'872'845	0	2'629'804

ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse Safnern-près-Bienne

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL 2018

Position	Etat 01.01.2018	Allocation (donations et produits)	Utilisation (charges)	Transferts internes	Etat 31.12.2018
Parrainages d'enfants	0	100'401	-100'401	0	0
Europe de l'Est	30'608	626'921	-1'555'289	945'457	47'696
Asie	139'545	1'900'158	-3'086'205	1'151'298	104'795
Afrique	42'034	223'856	-400'094	189'401	55'198
Amérique latine	0	6'860	-6'860	0	0
Pays islamiques	45'617	100'123	-633'125	526'462	39'076
Réfugiés	239'827	756'898	-1'636'377	744'135	104'484
Projets "Réseau d'Espoir"	48'406	131'270	-146'472	0	33'203
Transmission de dons au "Réseau d'Espoir"	0	79'818	-79'818	0	0
Divers projets	18'823	100'588	-291'048	175'931	4'294
TOTAL CAPITAL DES FONDS (DES PROJETS)	564'860	4'026'892	-7'935'689	3'732'684	388'747
Réserve "aide humanitaire et projets spéciaux"	1'118'235	0	0	-200'000	918'235
Capital lié	1'118'235			-200'000	918'235
Report des résultats cumulés	798'760	0	0	0	798'760
Résultat annuel	0	4'640'671	-1'106'717	-3'532'684	1'270
Capital libre	798'760	4'640'671	-1'106'717	-3'532'684	800'030
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'916'995	4'640'671	-1'106'717	-3'732'684	1'718'265
GRAND TOTAL	2'481'854	8'667'563	-9'042'406	0	2'107'011

ACP - Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse
Safnern

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

1.1. Généralités

L'association « Action pour les chrétiens persécutés et les personnes dans la détresse » (ci-après : ACP) est inscrit au registre du commerce du canton de Berne. Le but, l'organisation ainsi que les droits de signature y sont publiés et mis à jour.

1.2. Exonération fiscale

En raison de ses buts d'utilité publique, ACP est fiscalement exonérée des impôts directs. Les dons faits en faveur d'ACP sont déductibles du revenu imposable (jusqu'à 20% du revenu net) dans l'ensemble des cantons suisses.

1.3. Label de qualité «code d'honneur»

Le label indépendant de la Fondation Code d'honneur atteste de la qualité du travail accompli ainsi que d'une utilisation responsable des dons reçus.



1.4. Rseau avec des organisations partenaires

ACP collabore de manière étroite et mutuelle avec les organisations suivantes :

- AVC Deutschland
- AVC Österreich
- ACP Italia
- Nehemia oeuvre caritative chrétienne, Allemagne
- Nehemia République tchèque
- China Care International, Suisse
- Fondation Réseau d'Espoir, Suisse

Les dons destinés aux projets desdits partenaires leur sont transférés. De la même manière, les dons encaissés auprès de nos partenaires qui nous sont destinés, font également l'objet d'un transfert auprès d'ACP Suisse.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

2. NORMES COMPTABLES

2.1. Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au droit suisse, et notamment conformément aux articles 957 et 962 du Code des obligations (CO), régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes. En outre, ils sont présentés conformément aux recommandations globales relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RCP (RCP fondamentales et RCP 21) et donnent une image fidèle (true & fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

2.2. Devises

Les comptes sont établis et présentés en francs suisses (Frs.). Les actifs et passifs en devises font l'objet d'une conversion aux cours de clôture de devises à la date de clôture de l'exercice, tandis que les transactions commerciales sont comptabilisées à un taux de conversion fixe. Les comptes des projets sont débités ou crédités en fin d'année des différences de change qui en résultent.

2.3. Stocks

Les stocks de livres et médias, mis en vente ultérieurement, sont évalués à leur prix d'achat respectivement coût de production tout en tenant compte de la commercialité desdits produits.

2.4. Immobilisations

Tout actif immobilisé en vue d'une utilisation pluriannuelle est activé à partir d'un montant de Frs. 1'000.-.

Sont appliqués les amortissements linéaires avec les durées d'utilisation suivantes :

- 5 ans pour les machines, le mobilier, les installations
- 3 ans pour tout appareil électronique
- 5 ans pour tout véhicule
- 50 ans pour le parc immobilier

2.5. Modifications en termes de continuité de la présentation

Conformément à son mandat statutaire, ACP mène des actions de sensibilisation sur le thème de la persécution. Les charges qui en résultent sont comptabilisées pour la première fois dans les charges des projets. De plus, elles ont été prises en compte pour la ventilation des coûts. Dans les comptes de l'exercice précédent, elles figuraient parmi les « Charges de collecte de fonds et publicitaires ».

En outre, différences clés de répartition ont fait l'objet d'adaptations, ceci à des fins de précision. Il en résulte des différences minimales, notamment dans les soldes des charges des différents projets, et des totaux par groupe.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1. Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent :

	2019	exercice précédent
Créances envers des organisations apparentées	107'247	44'781
Autres créances	1'150	3'193
Total Autres créances à court terme	108'397	47'974

3.2. Tableau des immobilisations

	Etat au 31.12.2018	Acquisitions	Ventes	Amortisse- ments	Etat au 31.12.2019
Machines, mobilier, installations	18'300	4'753	0	-10'153	12'900
Appareils électroniques	8'000	7'612	0	-8'012	7'600
Véhicules	136'400	9'000	0	-45'000	100'400
Immobilisations corporelles meubles	162'700	21'365	0	-63'165	120'900
Centre AVC à Safnern	373'000	0	0	-25'000	348'000
Immobilisations corporelles immeubles	373'000	0	0	-25'000	348'000
Total Actifs immobilisés	535'700	21'365	0	-88'165	468'900

Pour son centre à Safnern, ACP possède un droit de superficie sur le terrain exploité jusqu'au 1^{er} octobre 2092.

3.3. Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme comprennent :

	2019	exercice précédent
Dettes envers des organisations apparentées	26'091	10'442
Autres dettes	396'378	73'266
Total Autres dettes à court terme	422'468	83'708

Les positions susmentionnées se composent comme suit : il s'agit d'obligations issues de collectes de fonds réalisées pour le compte de projets tiers ainsi que d'obligations en lien avec un projet, ne pouvant être transférées qu'en début du nouvel exercice comptable (2020). La hausse notable des « Autres dettes » résulte d'un montant dû, à savoir Frs. 250'569.-, ceci dans le cadre d'un projet immobilier en Arménie d'une part, et d'un transfert de deux prêts pour un montant total de Frs. 103'000.- des engagements à long terme en engagements à court terme. De la sorte, la comptabilisation en engagements à long terme n'avait plus lieu d'être, notamment en lien avec la résiliation du prêt, et de son transfert à l'année suivante.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

3.4. Autres dettes à long terme

Il s'agit ici de prêts sans intérêts accordés, contribuant au financement du centre ACP. Le délai de résiliation s'étendant entre trois et six mois. L'ensemble du portefeuille a connu une baisse de Frs. 105'500.- par rapport à l'année précédente, avec un solde s'élevant à Frs. 135'000.- (exercice précédent : Frs. 240'500.-). Le poste individuel le plus important se chiffre à Frs. 60'000.-.

3.5. Capital des fonds (des projets)

Les fonds affectés à des projets inutilisés forment le capital des fonds. Le portefeuille ainsi que les variations peuvent être consultés dans le Tableau sur la variation du capital (cf. pages 4 et 5).

La hausse résulte principalement de montants non encore versés des engagements de longue durée.

3.6. Capital de l'organisation

Quant au capital de l'organisation, il résulte de dons dits libres, donc non affectés, ainsi que de recettes générales, telles que la vente d'ouvrages, l'organisation de séminaires et de voyages ainsi que d'autres prestations fournies. Les projets ne disposant pas de suffisamment de dons affectés, ces derniers bénéficient d'un financement au travers dudit capital. En outre, il couvre les charges liées à la collecte de fonds et les charges administratives. Le solde fait l'objet d'une affectation interne le cas échéant et contribue ainsi à la poursuite de l'activité d'une part, il lui incombe le rôle de coussin de sécurité d'autre part, notamment pour les situations imprévisibles d'urgence. Les soldes détaillés ainsi que les variations sont explicités dans le Tableau sur la variation du capital (cf. pages 4 et 5).

Le nouveau solde de la « Réserve 'aide humanitaire et projets spéciaux' » s'élève à Frs. 1'268'235.- (exercice précédent : Frs. 918'235.-). Les Frs. 350'000.- disponibles respectivement transférés seront affectés comme suit : Frs. 265'000.- feront fonction d'un financement résiduel du projet en Arménie et seront, de ce fait, réalloués durant l'exercice 2020. Quant au solde, soit les Frs. 85'000.-, il sera maintenu jusqu'à nouvel avis.

Le capital de l'organisation a connu une hausse de Frs. 351'953.- par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est à mettre en relation avec la collecte de fonds. Ainsi, ACP serait en mesure de maintenir ses engagements, à titre réduit, envers ses projets, même si l'organisation devait subir un effondrement des dons sur plusieurs mois.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

4. EXPLICATIONS RELATIVES AUX COMPTES D'EXPLOITATION

4.1. Donations reçues

Les donations 2019 ont connu une baisse de Frs. 255'951.- par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique, du moins partiellement, par l'activité réduite de la fondation 'réseau d'espoir'. En effet, ACP n'a tant mandaté que par cette dernière, elle organise des campagnes de collecte et mène le terme des projets au nom de celle-ci. Quant aux donations dites libres, elles ont augmenté de Frs. 156'118.-. Les détails relatifs aux donations sont consultables dans le Tableau sur la variation du capital (cf. pages 4 et 5). Les excédents de dons affectés sont alloués à des fonds de projets.

4.2. Charge de collecte de fonds et publicités générales

ACP ne mène pas de campagne de collecte de fonds à proprement parler. En effet, elle tâche d'y intégrer des activités et actions de sensibilisation. Conformément aux statuts en vigueur, les activités de sensibilisation - y sont intégrées tant des médias imprimés que des médias en ligne ainsi des expositions - sont comptabilisées séparément pour la première fois dès l'an 2019, raison pour laquelle les charges de collecte ont connu une baisse de Frs. 177'184.- par rapport à l'exercice précédent. Les activités dites de sensibilisation poursuivent le but de sensibilisation de la population à la souffrance et à la persécution. Elles font l'objet d'une comptabilisation en charges de projet.

4.3. Charges administratives

La diminution des autres charges d'exploitation (ACE) a permis une baisse des charges administratives de Frs. 26'546.-. Mises en relation avec l'ensemble des charges d'exploitation qui a connu une baisse, les charges administratives ont tout de même augmenté de 0.3%, soit de 4.2% à 4.5%.

4.4. Présentation des charges d'exploitation par nature

	2019	exercice précédent
Total contributions versées et donations*	5'386'941	6'467'694
Total charges de personnel	1'626'622	1'671'997
Total ACE (autres charges d'exploitation)	771'117	813'659
Total amortissements	88'165	89'057
Total charges d'exploitation	7'872'845	9'042'407

* transferts directs de dons aux partenaires situés en Suisse et à l'étranger

La ventilation des charges et leur attribution au centre de prestation adéquate ainsi que leur comptabilisation sont illustrées de manière détaillée dans le compte d'exploitation. Les charges de personnel font l'objet d'une attribution en fonction du domaine d'intervention respectivement du profil de poste.

4.5. Produit exceptionnel

Le produit exceptionnel résulte d'un remboursement inopiné relatif à un prêt amorti d'un partenaire de projet. Il se monte à Frs. 12'748.- pour l'exercice 2019. Aucun produit exceptionnel n'avait été comptabilisé l'exercice précédent.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1. Actifs avec réserve de propriété

	2019	exercice précédent
Garantie de loyer, entrepôt Genève	3'165	3'165
Total Actifs sous réserve de propriété	3'165	3'165

5.2. Engagements de leasing non portés au bilan et autres engagements présentant une durée résiduelle de plus d'une année

La rente du droit de superficie indexée (siège principal à Safnern) représente un engagement non porté au bilan. Le contrat de droit de superficie ad hoc est entré en vigueur en date du 1^{er} octobre 1993 pour être valable jusqu'au 1^{er} octobre 2092.

	2019	exercice précédent
nombre d'années au 31.12.	72.75	73.75
Rente du droit de superficie d'ici au 1e octobre 2092	404'163	409'718

5.3. Engagements conditionnels

Divers contrats de change à terme (d'une durée maximale allant jusqu'à 6 mois) ont été conclus à des fins de couverture de change. Les engagements en cours se soldent – tout comme pour l'exercice précédent – Frs. 0.- au 31.12.

5.4. Indemnisation du Comité et de la Direction

Le comité fournit un travail à titre bénévole qui est, ce de fait, nullement rétribué. Quant à la rémunération de la Direction, la masse salariale de base AVS, y.c. la part employeur des cotisations d'assurance, se monte à Frs. 427'079.- en l'an 2019. Cette hausse non-négligeable par rapport à la masse salariale déclarée l'exercice précédent, à savoir Frs. 96'442.-, résulte d'une réorganisation, respectivement de l'élargissement de la direction et des obligations sous-jacentes. Cette revue en termes de structure organisationnelle permet une prise de décision fondée sous un angle holistique. Tout membre de la direction continue d'exercer son activité au niveau opérationnel dans son domaine (gestion de projet, finance, administration, marketing, communication).

5.5. Nombre d'emplois à plein temps (EPT)

Le nombre d'EPT moyen annuel se chiffre à 14.2 (exercice précédent : 13.5) et se répartit comme suit : neuf personnes entièrement à plein temps (100%), dix personnes à temps partiel.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

5.6. Prestations fournies – titre gracieux/bénévolat

ACP a réceptionné 891 tonnes de dons matériels (exercice précédent : 1'107 tonnes). Font partie de ces dons : des vêtements et chaussures de deuxième main de personnes privées, de quantités considérables de nourriture, de jouets, de vêtements et de chaussures de grossistes ainsi que des matériaux de construction. La baisse de 216 tonnes de dons matériels s'explique par les dons en termes de matériaux de construction exceptionnels dont a bénéficié ACP en 2018. Ce type de don a fortement diminué en 2019.

La distribution de matériel auprès de personnes démunies représente une des activités permanentes incombant à ACP. En outre, ACP participe activement au projet « Action paquets de Noël » - projet commun de plusieurs organisations d'entraide chrétienne.

Les dons en nature ne sont que difficilement quantifiables et ne figurent, de ce fait, pas en comptabilité. La valeur globale est estimée à Frs. 5.02 millions (exercice précédent : Frs. 6.97 millions). La valeur des dons en nature s'obtient en fonction du poids réparti en trois catégories de produits. Les matériaux de construction de même que la nourriture et les articles d'hygiène sont catégorisés en « autres dons matériels ». La hausse considérable du poids total en l'an 2018 a entraîné une augmentation de la valeur par rapport à l'exercice 2017 et une baisse entre l'exercice 2018 et l'exercice en question.

L'étendue des activités n'est possible que grâce au soutien dynamique de 240 bénévoles. Par leur effort considérable, ces personnes ont fourni 5'500 heures de bénévolat en faveur d'ACP en 2019.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes nos donatrices et donateurs ainsi que l'ensemble du personnel bénévole !